

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail – Patrie  
-----  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
-----  
SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE  
-----  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
-----  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET  
EQUIPMENT AND MAINTENANCE  
-----  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
-----

DECISION N° 0174 /D/MINHDU DU 15 MAI 2025 PORTANT  
ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02449-  
25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11 AVRIL 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
DE REHABILITATION D'UNE VOIE D'ACCES AU QUARTIER NKOLDA'A. FINANCEMENT : BIP  
MINHDU– EXERCICE 2025.

### LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;  
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement  
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;  
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain  
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement  
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
Vu Le DCE suivant autorisation N°02449-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 11 avril 2025 corrigée par la lettre N°02155-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMTR/EECA-BYJ du 26 mars 2025.  
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°43 du 07 Mai 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

#### DECIDE :

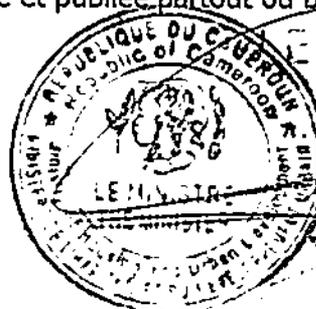
**Article 1<sup>er</sup>** – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative au Dossier de Consultation suscité :

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°02449-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11 AVRIL 2025 pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'une vole d'accès au quartier NKOLDA'A.	Yaoundé	CAMEROUN INVEST SARL (CIS) BP: 35151 Yaoundé Tel: 696 56 91 69	164 235 834	Quatre (04) mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

#### Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES



Yaoundé, le 15 MAI 2025